

LICENCIEMENT POUR FAUTES PROFESSIONNELLES

Par lillo, le 24/09/2008 à 09:41

Bonjour, j'ai travaillé pour un cabinet d'expertise comptable depuis 3ans en tant qu'assistante comptable et je n'ai jamais eu de problèmes dans mon travail. De retour d'un arrêt maladie, j'ai été licenciée pour fautes professionnelles. Lors de l'entretien préalable assisté par un conseiller syndical, le motif était manque de confiance. J'ai eu des augmentations de salaires, des primes exceptionnelles pour suivi de travail d'un collaborateur et un chèque de 2000 € quand je me suis faite cambriolée chez moi en plus de mon salaire et non déclaré. Actuellement je suis à la cour d'appel car mon dossier a été mal suivi et c'est toujours mon syndicat qui suit le dossier car financièrement je ne peux pas prendre d'avocat. Donc j'aimerais que vous me conseillez sur la façon d'introduire ma demande. Pourriez-vous m'aider ?

En vous remerciant par avance.

Salutations, Lillo